

République Démocratique du Congo



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT

Direction de la Communication

**ALLOCUTION DU CHEF DE L'ÉTAT,
SON EXCELLENCE MONSIEUR
FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
A L'OCCASION DU LANCEMENT DE L'ATELIER DE
VALIDATION DU PLAN NATIONAL DU NUMÉRIQUE
« HORIZON 2025 »**

Kinshasa, le 03 Septembre 2019

Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Présidents des Assemblées Provinciales,
Messieurs les Gouverneurs de Province,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des
Missions diplomatiques,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,
Chers compatriotes,

C'est un honneur pour moi d'être parmi vous à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture de l'Atelier de validation du Plan National du Numérique « Horizon 2025 ».

Les technologies de l'information et de la communication font désormais partie de notre quotidien dont le Numérique est la résultante technique des plus avancées. Sur le « pavé numérique » s'est construit le cyberspace qui offre aux peuples du monde entier ses richesses et qui provoque aussi l'abaissement des frontières avec ses défis inédits pour les États. La révolution numérique est porteuse d'opportunités indéniables de la mondialisation. Dans un contexte globalisé, elle oblige chacun d'en tirer les meilleurs avantages et d'en prévenir les dangers.

La révolution numérique est en marche et elle s'impose à nous tous. Pour réussir notre transition numérique, notre agenda national doit permettre de répondre aux rendez-vous présents et à venir. Les enjeux de cette transition portent sur le multimédia, l'Intelligence artificielle, l'Intelligence économique, l'internet des objets, l'administration électronique, les techniques d'identification biométrique, l'attribution des adresses d'Internet Protocole « IPV6 » et autres.

Pour éviter que le cybermonde avance sans nous, un référentiel programmatique est nécessaire au niveau national.

Jusqu'à ce jour, le pays ne s'était jamais doté d'un cadre stratégique en la matière. C'est pourquoi, ma vision est de « **faire du Numérique congolais un levier d'intégration, de bonne gouvernance, de croissance économique et de progrès social** ».

Dans mon programme, j'ai fait de l'homme le centre de mon action et de la bonne gouvernance le socle pour la croissance économique, une société solidaire et le développement durable. Je reste persuadé que le Numérique va contribuer à la performance de notre économie, au renforcement de notre sociabilité, à l'amélioration de nos connaissances, à l'efficacité de nos institutions et à la lutte contre la pauvreté.

À l'aune du Numérique, nous devons projeter la modernisation de l'État, l'accès aux services dématérialisés, la circulation de l'information publique, la transparence de gestion ainsi que la valeur ajoutée pour toutes les catégories socioprofessionnelles au regard de leurs besoins. Le Numérique requiert d'investir tant dans les infrastructures de l'information que dans le capital humain, de promouvoir les usages applicatifs de l'informatique, de réguler l'écosystème créé par sa chaîne de valeur, tout en luttant contre la cybercriminalité.

Je salue les efforts de nos experts de la première heure qui ont répondu spontanément à mon appel en mettant à contribution leur technicité pour traduire ma vision sur le Numérique. Je me réjouis de voir le pays disposer d'un noyau de congolais volontaristes, capables de produire un document de stratégie de standard international. Je salue également nos compatriotes et nos invités venus de tous les horizons pour échanger sur ma vision au cours du présent Atelier de validation du Plan National du Numérique.

Le Projet, soumis à votre examen, est un document de planification stratégique, à décliner en actions prioritaires. Ayant eu la primeur des réflexions y afférentes, j'ai tenu à engager la Nation toute entière dans sa transition numérique. Je suis satisfait que les missions que j'ai envoyées dans toutes les provinces de la République aient

partagé avec les Assemblées provinciales, les gouverneurs et les forces vives, les prémisses du Projet.

Mesdames et Messieurs,

La transversalité du Numérique déborde les limites d'attributions d'un seul département ministériel des PTT et les compétences d'un seul régulateur sectoriel. Quatre piliers structurent notre nouvelle façon d'appréhender la question, à savoir : les Infrastructures, le Contenu, les Usages applicatifs et la Gouvernance.

Ces piliers sont des balises d'approche autour desquelles doivent se consolider les fondements de la transformation numérique de notre pays. En même temps, ce sont des repères officiels pour faciliter le positionnement de tous les partenaires intéressés. Ils offriront une grille d'intervention claire pour le secteur privé, la société civile et les acteurs du secteur public dans leurs rôles respectifs face au Numérique. Ils éclaireront la conduite des politiques publiques d'ensemble, de même que les déclinaisons des politiques sectorielles dans un ordre réfléchi de cohérence multisectorielle.

L'Atelier que j'inaugure ce jour entre dans un schéma programmatique largement partagé pour rationaliser nos actions. Le Plan stratégique du Numérique permettra à tous de disposer d'un texte de référence, censé nous fédérer dans les objectifs communs d'appropriation populaire des technologies, d'économie numérique et de développement durable. Un tel projet augure un « service public de la donnée » à la hauteur du dividende démographique de notre pays.

J'ouvre ici la voie de la consolidation de notre souveraineté numérique. Nos œuvres littéraires, artistiques et culturelles méritent davantage d'attention, de valorisation et de protection non seulement pour leur valeur désormais éparpillée à travers le monde, mais aussi pour un devoir de mémoire profitable aux auteurs congolais qui mettent leurs talents au profit des plateformes déterritorialisées. Les volets souverains de l'intelligence économique, de la recherche et développement restent l'enjeu de suprématie des États dans un monde en guerre des intelligences. Nous devons connecter nos campus universitaires à l'Internet haut débit de manière à améliorer la qualité des enseignements. Et, je pense à l'introduction du Numérique

dans les programmes de formation et d'enseignement à tous les niveaux. Sur cette voie, la constitution de grands centres de données est nécessaire avec la garantie à la fois de leur hébergement local, de leur sécurisation et de leur accès mondial. Dans cette optique, les us et coutumes du Net, la normalisation technique et les forces du marché électronique doivent composer avec la prééminence du droit, la garantie de l'intervention publique, nos traditions ancestrales et le respect de nos valeurs démocratiques.

De nos jours, l'Information est au centre de la problématique de développement des nations. Au-delà des Technologies de l'Information et de la Communication, l'usage du Numérique constitue un des facteurs essentiels pour l'émergence des économies et le développement du capital humain.

Partout à travers le monde, l'informatique, la capacité à produire, à utiliser et à rendre accessible l'information conditionnent le progrès et le développement des nations modernes. Ma volonté que je veux partager avec vous est de voir la culture numérique gagner toutes les couches de notre population et les mœurs de nos administrations. Le Numérique doit s'imposer comme l'empreinte inhérente à nos activités, notamment quant à la traçabilité administrative et financière, à la confiance au commerce électronique et à la banque à distance, à la sécurisation des titres fonciers et immobiliers, à la délivrance des diplômes et des actes d'état civil ainsi que bien d'autres documents administratifs.

Le processus d'informatisation de notre administration publique doit se poursuivre. Ce n'est qu'à ce prix que les données administratives de base pourront être valorisées à des fins statistiques, d'ouverture d'accès aux informations publiques, de rapprochement avec les administrés ou de prise de décisions en faveur des catégories mieux profilées à l'aide du Numérique. L'avènement d'un Fichier général de la Population n'est pas en reste : il faut que chaque citoyen dispose d'un identifiant unique associé à une carte d'identité biométrique. La chaîne des recettes publiques informatisées devra réduire drastiquement la corruption et le coulage des recettes pour accroître les ressources publiques. Voici autant de lignes de perspectives à l'Horizon 2025.

Je suis conscient que rien de cela n'est possible sans la hausse de la connectivité de nos localités. La structuration de notre industrie du Numérique entend garantir non seulement l'investissement matériel dans le réseau et les systèmes d'information mais aussi l'investissement immatériel dans les contenus et la culture numériques. Malheureusement, la fracture numérique aggrave les déséquilibres qui existent d'une part entre nous et les pays industrialisés, et d'autre part entre les milieux urbains et ruraux. Pour y remédier, il faut déployer et fiabiliser le backbone à fibre optique en combinant d'autres solutions satellitaires aux tracés antérieurs.

Dans le même ordre, il faut éviter que nos projets de centre de données, de santé numérique, de connexion des universités et des grandes écoles, de réseau Intranet d'Etat ou de technopoles et cités intelligentes soient plombés par le manque d'énergie électrique. La résorption du déficit énergétique est l'impératif de notre industrialisation. Je l'ai rappelé encore le mois d'août dernier à Matadi dans le cadre des réflexions spécifiques à propos de l'électricité dans notre pays.

La solution pourrait être les énergies renouvelables et les sources décentralisées en appui au déploiement de nos infrastructures numériques.

Dans toutes les réflexions de l'Atelier, l'ensemble des efforts à envisager devront impliquer plusieurs modes de financements innovants non limités aux fonds du Trésor Public, mais ouverts aux opérateurs économiques, à des partenaires traditionnels et à d'autres types de partenariat. Le recours aux partenariats public-privé « PPP » est le bienvenu tandis que les investissements directs existants et en cours doivent être davantage sécurisés.

L'amélioration du climat des affaires dans les secteurs numériques est une priorité à laquelle la mise en place du nouveau cadre légal va contribuer une fois que le Parlement aura fini sa seconde lecture du texte que je venais de lui renvoyer. L'attractivité de notre pays dépend de la clarification des aspects de régulation et de la cohérence fiscale. Le consensus que je vous engage à construire doit conserver à l'idée que le Numérique est un grenier de savoir-faire et un facteur de croissance tant que le « paradoxe du progrès » est suffisamment géré pour véhiculer la valeur digitale pour tous les autres secteurs de notre vie nationale.

Mesdames et Messieurs,

Au regard des potentialités de notre sous-sol et du génie congolais, je prends le pari d'inscrire d'ici 2025 notre pays dans le peloton des inventeurs des technologies et équipements numériques du 21^e siècle. Notre travail commun peut faire de notre pays un Hub technologique au cœur de l'Afrique. La puissance de calcul et les télécommunications, conjuguées à l'intelligence artificielle et à celle collective des masses, accroîtront la performance de nos modes d'actions. Ainsi, j'invite nos institutions d'enseignement, nos centres de recherche, nos jeunes férus de l'informatique à faire preuve d'inventivité en créant des startups et en brevetant leurs applications utilitaires pour notre pays. Il leur faut des centres d'excellence et de rayonnement régional et international en ingéniosité numérique, à l'instar de la baie de San Francisco aux Etats Unis d'Amérique avec sa « Silicon Valley ».

C'est dans cette vision que je formule le vœu de voir se tenir à Kinshasa en 2020, sous mon impulsion, un forum Panafricain dénommé « **Africa Digital** ». Cet évènement qui verra les acteurs de l'écosystème numérique africain se réunir dans notre pays, affirmera ainsi la place que la RDC entend désormais occuper dans ce secteur devenu hautement stratégique.

La mobilisation des synergies nécessaires commande de soumettre toute notre Prospective à la définition claire du cadre conceptuel que vous adopterez afin de guider notre action axée sur les résultats pour les cinq prochaines années. Les missions vous assignées pour cet Atelier doivent être de nature à :

1. Tirer profit de l'approche multipartite des discussions ;
2. Définir les grandes orientations devant conduire à la transformation de la société congolaise en une société de l'information ;
3. Coordonner l'ensemble des projets de numérisation des administrations publiques, du secteur privé ainsi que d'autres partenaires ;
4. Concevoir une architecture intégrée des infrastructures ;
5. Assurer la transparence, la traçabilité des processus et la remontée de l'information à tous les niveaux par la mise en œuvre des mécanismes garantissant l'unicité de l'information par la saisie unique des données ;

6. Faciliter les échanges et le partage des informations entre les services de l'État et les acteurs du Numérique au niveau national ;
7. Adapter notre dispositif législatif pour qu'il soit en adéquation avec les nombreux changements liés à la transition numérique.

Il s'en suivra une mise en œuvre multi-acteurs dans un cadre institutionnel rénové et renforcé. C'est ainsi que j'annonce la création de l'**Agence de Développement du Numérique**, ADN en sigle, rencontrant le vœu du législateur de doter le pays d'un Établissement public de gestion du Fond de Service Universel (FSU en sigle) et de promotion des technologies de l'information et de la communication.

Par ailleurs, il faut corriger le fonctionnement en silo de plusieurs régulations sectorielles comme le sont l'ARPTC pour les Télécommunications et le CSAC pour les Médias, à l'épreuve de la convergence technologique. La dimension des enjeux de coordination doit être considérée au plus haut niveau.

C'est ainsi que, sous ma Présidence, un Conseil National du Numérique, CNN en sigle, sera mis en place. Il réunira, dans un cadre fonctionnel, le Premier Ministre et les ministres concernés autour des orientations thématiques de mise en œuvre à la fois de la stratégie et des actions prioritaires du Numérique.

J'entends faire prendre corps et effet aux recommandations qui seront issues du présent Atelier. Partout dans le monde, le Numérique a su aider les Etats à mieux maîtriser les flux financiers, à maximiser les recettes du Trésor Public tout en faisant reculer les mauvaises pratiques. Notre pays va emprunter ce chemin avec grande et ferme détermination.

J'annonce la mise en place d'ici peu du système de visa électronique d'entrée en République Démocratique du Congo.

J'annonce le lancement de la campagne d'identification biométrique de tous les citoyens en vue de doter notre pays d'un Registre national de la population d'ici à 2020.

J'annonce la création des cadres institutionnels de prise en charge du développement du Numérique au niveau provincial qui seront le prolongement de notre action dans le Congo profond. Sur ce j'invite les Gouverneurs de province à mettre en place des structures y afférentes suivant les instructions que je leur communiquerai à la prochaine Conférence des Gouverneurs.

Enfin, j'annonce la consolidation de toutes nos expériences subséquentes dans le « **Livre Blanc sur le Numérique** » qui sera présenté au terme de la première année d'évaluation du Plan National du Numérique « Horizon 2025 ».

L'Acte Fondateur qu'ensemble nous posons aujourd'hui, qui va entrainer notre pays dans une transition numérique transformatrice d'envergure, est un rendez-vous pris avec l'histoire pour les générations présentes et futures.

Tout en vous exhortant de vous en approprier au titre des efforts de mon mandat pour le développement national, je voudrais exprimer mes vœux de plein succès pour ces assises auxquelles j'attache une grande importance.

Ainsi, je déclare ouverts les travaux de l'Atelier de validation du Plan National du Numérique « Horizon 2025 ».

Je vous remercie.